

Piste VTT bleue

10 points à respecter

La documentation technique du BPA «Installations pour VTT» montre à quoi il faut veiller lors de la planification, de la réalisation et de l'entretien d'une piste VTT lisible et tolérant les erreurs humaines, et comment celle-ci doit être signalée. Au cours des dernières années, les spécialistes du BPA ont conseillé de nombreuses destinations de VTT dans le cadre de leurs projets de pistes VTT. Ce faisant, ils ont toutefois constaté que certaines pistes balisées en bleu ne remplissaient pas les critères requis et devraient être classées comme pistes rouges.

Les pistes bleues doivent en particulier convenir aux vététistes débutants ainsi qu'aux familles. C'est pourquoi il est important qu'elles tolèrent les erreurs humaines et qu'elles soient réalisées avec soin. Dans la documentation technique du BPA figurent six prestataires professionnels qui fournissent des services dans le domaine de la conception et de la réalisation d'installations pour VTT et qui sont une bonne adresse pour vos projets de pistes VTT.

La liste suivante énumère les dix principaux points que les autorités, les donneurs d'ordre et les entrepreneurs doivent prendre en considération lorsqu'ils souhaitent autoriser, réaliser et exploiter une piste VTT bleue. Les spécialistes savent quels sont les détails auxquels il faut veiller lors de la réalisation d'une telle piste. Le plus important est de respecter les aspects sécuritaires variables pour les pistes VTT balisées en bleu.

La signalisation ne fait pas l'objet de ce document. Ce sujet est traité dans la documentation technique du BPA «Signalisation des pistes VTT».

Partenaires : Allegra et Trailworks

ALLEGRA TRAILWORKS
Biketrails & Wanderwege GmbH

I. Choix du tracé

La piste suit les contours naturels, traverse des terrains aussi plats que possible et évite les passages exposés. Lorsque le terrain est plutôt escarpé, il est recommandé de concevoir une piste plus large (1,5 m de largeur).



Photo: Allegra Tourismus

II. Déclivité

La déclivité moyenne maximale sur l'ensemble du parcours est de 8 %. Sur les rampes courtes et droites, la déclivité est de 20 % au maximum. La déclivité transversale est idéalement de 5 %.



Photo: Allegra Tourismus

III. Virages

La manière dont est conçue l'entrée dans un virage est déterminante pour maintenir la stabilité du virage et empêcher que des marques de freinage ne se créent. Une montée avant le virage oblige à réduire la vitesse, ce qui rend les freinages appuyés superflus. Dans les virages, il faut respecter un rayon d'au moins 2 m (mesuré sur le bord intérieur du virage).



Photo: Allegra Tourismus

IV. Changements d'inclinaison

Les changements d'inclinaison ne procurent pas seulement du plaisir aux vététistes sur piste, mais permettent à l'eau de s'écouler sur le bord extérieur du tracé en légère déclivité. C'est pourquoi ces endroits devraient avoir une déclivité transversale de 5 %.



Photo: Trailworks

V. Largeur et hauteur de la piste

La piste est d'au moins 1 m de large. Aux passages exposés, une largeur de 1,5 m est recommandée. Une distance libre d'obstacles latéraux de 0,5 m de chaque côté et une hauteur de piste de 2,5 m sont à respecter.



Photo: BPA

VI. Propriétés de la piste

La surface est ferme et stable. Il peut y avoir de petites racines, rigoles ou pierres. La hauteur des marches est de 0,1 m au maximum.



Photo: Trailworks

VII. Éléments

Les éléments de saut peuvent être franchis en roulant à faible vitesse ou sont construits sur un itinéraire alternatif signalé en tant que tel. La zone précédant un saut doit être aperçue à temps, la zone de réception doit être bien visible.



Photo: Nathan Huges © Ferienregion Lenzerheide

VIII. Intersections

Les chicanes permettent de contraindre les vététistes sur piste à rouler au pas juste avant l'arrivée à une intersection. En cas de croisement avec un sentier de randonnée, la chicane peut aussi être installée sur ce dernier. Les vététistes sur piste et les usagers des chemins pédestres peuvent se voir mutuellement à temps.



Photo: Peter Stirnimann

IX. Éléments de northshore

Certains tronçons sont équipés de passerelles en bois, qui ne doivent pas être construites à plus de 0,5 m du sol. Lorsque la hauteur est plus importante, un dispositif de protection antichute doit être installé. Les éléments en bois de moins de 3 m de long ont une largeur minimale de 1 m. Ceux de plus de 3 m de long, une largeur minimale de 1,4 m. La surface doit être antidérapante, c'est-à-dire sablée ou recouverte d'un filet pour volières d'au moins 1 mm d'épaisseur.



Photo: BPA

X. Zones d'arrêt

Des zones pour l'arrêt, le repos ou la formation sont prévues à intervalles raisonnables.



Photo: Bergbahnen Flumserberg AG